



Mme Odette Bako épouse Likikouet, journaliste Directrice de l'AIP de juin à octobre 2000

"Tout l'honneur est pour moi d'être associée aux festivités marquant les 40 ans de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) que j'ai eue à diriger durant cinq mois. Ma nomination à la tête de l'Aip s'est faite dans un contexte assez difficile sous la transition militaire. Il n'était donc pas loisible d'élaborer et d'exécuter un programme conséquent. En cinq mois, que pourrais-je faire ?

Parler donc de l'Aip devient une véritable gageure car je venais à peine de faire l'état des lieux. Cependant, je voudrais partager avec vous ma vision de l'Agence, mon projet de privatisation et mes succès avec les présidentielles.

Ma vision de l'Agence: une Agence plus moderne et plus conquérante

A ma prise de fonction, j'ai trouvé une agence avec une double faiblesse d'ordre technique et statutaire.

Au plan technique, rien n'est à cacher. L'Aip souffre jusqu'à ce jour, d'un handicap technique énorme par rapport aux NTIC. A cela, il faut adjoindre le déficit de recyclage permanent du personnel et les lenteurs administratives.

Il faut noter enfin des problèmes de petits matériels de communication qui accentuent l'handicap de l'Aip.

Au plan du statut, le profil d'administration centrale actuel de l'Aip est en contradiction avec la vocation de l'Agence du fait du caractère assez particulier du travail de journaliste. Ce qui précède conseille donc une véritable restructuration de l'Aip vers une modernisation effective. La modernisation nécessite dans un premier temps l'acquisition d'un siège définitif de l'Aip qui lui conférerait une identité spécifique en cette période de mondialisation et d'une presse plurielle en Côte d'Ivoire.

Dans un second temps, l'Aip à l'instar des grandes agences d'information dans le monde, devrait s'équiper en NTIC. De ce gait, l'acquisition de nouveaux matériels informatiques plus performants et d'une connexion à Internet d'une part et d'autre part de l'acquisition d'un logiciel de communication pour agence de presse, le NEWSMANAGER et bien d'autres.

Mais au-delà de ces équipements, il s'agit d'un renforcement accru des équipements de L'Aip afin de la rendre plus compétitive surtout que la plupart des organes de presse ont des correspondants presque partout en Côte d'Ivoire. Cette mission s'accompagne d'une façon subséquente d'une réforme du statut de l'Aip.

Le statut actuel de Direction centrale de l'administration publique transforme les agents et journalistes en fonctionnaires. Il s'en suit immédiatement une lenteur dans les activités contrairement à la spécificité du travail d'agence. Les journalistes n'étant pas astreints aux exigences des horaires qu'imposent leur métier. Or,

la rentabilité de la profession au sein de l'Aip induit d'autres dispositions qui feraient de l'Agence une structure plus rentable à partir d'une mise à niveau du personnel, d'où mon projet de privatisation.

Un projet de privatisation

La privatisation de l'Aip à l'heure actuelle est plus que d'actualité. Elle a pour objectif de rentabiliser les investissements en vue de conquérir de nouveaux marchés intérieurs et extérieurs. A ce propos, une structure marketing et commerciale devrait s'ajouter aux structures actuelles.

Ainsi, l'Aip deviendrait une banque de données à l'image des grandes agences mondiales à travers le tissage d'une véritable toile d'araignée d'abord en Côte d'Ivoire, ensuite dans la sous-région, en Afrique et pourquoi pas enfin dans le monde! Cela devrait permettre le développement d'une véritable activité de provider pour tous les autres médias surtout si l'agence est dotée d'une unité multimédia.

Mais, cette privatisation doit se faire sous contrôle avec la participation de l'Etat. Il s'agit d'une concession du service public au privé et de la gestion de l'information qui est une denrée stratégique périssable. Il s'avère donc important que l'Inspection d'Etat se penche sur la question pour en apprécier l'opportunité.

A côté de ce grand projet, nous pensons également à d'autres de moindre envergure mais qui seront plus rentables en cas de changement de statut de l'Aip.

Parmi plusieurs projets, nous citerons quelques uns:

- réactualisation de tous les contrats de fourniture entre l'Aip et tous les partenaires
- recouvrement de toutes les créances
- audition de la gestion financière de l'Agence
- création d'un site Internet

Ces quelques projets n'ont pu voir le jour à cause de la brièveté de monnayage à la tête de l'Aip. En dépit de cela, il faut avouer que les présidentielles ont été une épreuve de compétence pour moi et mon équipe en matière de couverture médiatique.

La couverture médiatique des élections présidentielles, un succès pour l'Aip

Pendant les élections présidentielles, il a été organisé une couverture médiatique assez large à partir d'une excellente programmation des équipes de reportage. Par ailleurs, pour appuyer les différentes équipes, une permanence "Spécial élection 2000" de 18 H à 22 H, assurée par quatre équipes de 2 à 3 journalistes a été mise en place au siège de l'Aip. Cette équipe réceptionnait les dépêches des correspondants régionaux pour en faire la synthèse immédiatement. Ce travail méticuleux a été réalisé en partenariat avec tous les médias d'Etat et les autres organes de presse.

En matière d'échec, il m'est difficile d'en parler après cinq mois à la tête de l'Aip. Je n'ai pas eu le temps d'appliquer mon programme d'activité, à plus forte raison d'évaluer le contenu.

Je souhaite vivement que les festivités marquant les 40 ans de l'Agence ivoirienne de presse (AIP) connaissent plein succès et que la nouvelle équipe dirigeante ait plus de succès encore.

Propos recueillis par Pascal Konan